

Les rencontres des collectivités locales 2017

Usages de Loire / Note de synthèse des ateliers

Atelier 1

Comment gérer ou développer la fréquentation tout en encourageant

la coexistence des différents usages ?

Le succès des espaces de Loire auprès des habitants et des visiteurs pose deux questions, celle de la régulation de la fréquentation dans des espaces fragiles et celle de la coexistence des usages actuels et futurs. Les échanges lors de l'atelier ont mis en exergue les points suivants :

- Les difficultés d'accessibilité :
 - Le stationnement insuffisant ou sauvage sur les levées et quais pour des usages locaux (pêcheurs) ou touristiques rend difficile l'accès des bords de Loire, notamment aux promeneurs, à pied ou à vélo (Sigloy , Montsoreau) ;
 - Les conditions de partage des voies dédiées aux circulations douces entre randonneurs à pied, à cheval ou à vélo (CC de Grand Chambord) ;
 - Le manque de signalisation des espaces récréatifs sachant qu'une signalisation inciterait à une hausse de la fréquentation et surtout à des baignades non- autorisées. (Luynes et ses « plages cachées », l'île de la folie à Chaumont-sur-Loire).

- L'information des usagers :
 - pour expliquer les interdictions, notamment de baignade. A noter que les baignades sauvages posent la question de l'ouverture au public de certains espaces (Jargeau Luynes) ;
 - pour valoriser les patrimoines et savoir-faire, notamment ceux de la pêche au filet ;
 - pour limiter l'accès du public en raison de la fragilité environnementale des milieux (Luynes , Chaumont-sur-Loire).

- La gestion de la sur-fréquentation :
 - le succès de certaines guinguettes entraîne une dégradation des milieux naturels ainsi que des coûts supplémentaires d'entretien (plan de gestion des déchets mis en place par la commune de La Possonnière), de régulation du stationnement et d'accessibilité (plage de Savonnières).

Afin de répondre à ces difficultés et encourager la coexistence des usages, quelques mesures ont été proposées lors des rencontres :

- un concours photos, dans le cadre de l'objectif régional Centre-Val de Loire « zéro déchets » ;
- la sensibilisation des scolaires au patrimoine (bandes dessinées) ;
- La réalisation d'une cartographie participative pour identifier les différents usages et favoriser les échanges entre acteurs, en lien avec la Maison de Loire 41 et l'Observatoire Loire d'Agglopolys);
- Des expositions sur la connaissance des patrimoines et des milieux naturels (pêche, risques, biodiversité,..) ;
- Le soutien au développement d'une marine de Loire: chantiers d'entretien et de construction de bateaux de Loire, chantiers d'insertion ouverts aux publics, animations touristiques sur les quais de Loire, muséographies de la navigation en Loire, circuits de découverte de la Loire en bateau (Montlivault, Chalonnes-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire, Blois - Observatoire Loire) ;
- Le renouvellement de la « Charte de la Loire » publiée en 1994 dans le Loiret et de la Charte de la navigation sur le site Unesco publiée en 2007, pour définir une éthique d'usages de Loire à l'échelle du site ;
- Un « lexique sur la découverte de la Loire » pour une meilleure compréhension des enjeux patrimoniaux du territoire ;
- La création de parcours paysagers, alternatifs, pour les sites sur-fréquentés offrant un meilleur partage de l'espace entre les différents usages et permettant d'excentrer les parkings en les éloignant des lieux de visites ;
- Une stratégie de communication en faveur des circulations douces (piéton, vélo, cheval, bus...) depuis les gares ferroviaires.

Atelier 2

Comment entretenir, aménager ou ménager les berges du fleuve pour favoriser l'appropriation de la Loire?

L'objectif était de favoriser un partage des expériences à partir du témoignage de porteurs de projets – collectivités, associations, opérateurs privés – et d'identifier les éléments de méthode pour développer des projets adaptés aux rives de Loire.

Les témoignages de réalisations concernent, pour la plupart, les projets de valorisation pour des pratiques de loisirs et de tourisme :

- Guinguettes et d'accueil - plages (Tours, Jargeau, La Possonnière,..) ;
- Vestiaires/ sanitaires adaptés aux risques d'inondation (Saint Etienne de Chigny, les « vestiaires flottants ») ;
- Cheminements liés aux mobilités douces dont les circuits de découverte de *La Loire à vélo*, une requalification progressive des usages qui exclue les voitures et valorise les levées et bords de Loire ;
- Aires d'accueil de campements (La Possonnière, Chalonnes-sur-Loire..).

- Espaces de loisirs à l'image du parc de Loire de l'île Charlemagne situé dans la Métropole d'Orléans (plaine de jeux, accrobranche, aqua-parc, base de canoë-kayak avec des sentiers de découverte et des navettes fluviales estivales reliant le centre-ville à l'île Charlemagne).
- Lieux belvédères sur Loire (projet sur le port de Montlivault) qui soient, aussi, des espaces de services touristiques (information, pique-nique, abri, embarcadère, parking).
- Le soutien au développement d'une marine de Loire (cf conclusions de l'atelier 1) et mise en place de navettes « passeurs de Loire » qui relient les deux rives et font vivre le patrimoine fluvial (Montlivault, Chalonnes-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire, Blois - Observatoire Loire, Orléans, Tours, Saumur, Chalonnes-sur-Loire avec la construction d'un gabarot dont le chantier a été ouvert au public).

Parmi les projets envisagés, il a été cité :

- La réouverture du canal d'Orléans pour connecter « l'Europe des canaux » à la Loire, perspective qui pose le sujet de la réalité d'une navigation en Loire ;
- la signature prochaine d'une convention entre Chalonnes-sur-Loire, et l'association « Les chalandoux du 5^{ème} vent » pour la poursuite de la mise en valeur des quais avec la création d'une halte fluviale, espace d'interprétation permettant l'accueil des scolaires et des touristes et l'ouverture d'un chantier de construction d'un « bachot », future annexe au « gabarot » réalisé ;
- La création d'un parcours littéraire des maisons d'écrivains, de Liré à Rochefort et à Saint-Florent-le-Vieil. S'inspirant du festival de Savennières « terres à vins, terres à livres », l'idée est de relier « la langue française à la Loire ».
- Béhuard envisage de lancer un appel à projet d'agropastoralisme sur l'ensemble de l'île qui poserait le sujet de la maîtrise du foncier de bords de Loire ainsi qu'un projet de construction d'un gabarot (projection d'accueil : 30 000 visiteurs en 5 ans) pour faire revivre le patrimoine fluvial, y compris le bâti architectural lié au fleuve .

De façon plus générale, les attentes en matière de réappropriation des bords de Loire sont les suivantes :

- Une volonté de multiplier les lieux de vie, cafés, ateliers, accueils touristiques, petits équipements de confort (sanitaires, douches...) avec le souci d'une réversibilité des interventions afin de prendre en compte la saisonnalité des usages et la fragilité des lieux ;
- Le souhait de restauration d'ouvrages de navigation (duits) pour garantir une navigabilité de la Loire ;
- La création de lieux singuliers, des « fabriques » pour raconter les récits des habitants et celui des lieux ;
- La priorité à une culture commune du fleuve, socle de médiation entre les acteurs du fleuve et de régulation entre les usages de Loire, passés, actuels et attendus.

Quelques pistes de recherche pour l'avenir, développées à partir de la présentation des résultats des projets imaginés par les étudiants dans le cadre du dispositif universitaire «habiter l'eau » :

- l'évolution des attentes des jeunes générations : comment concilier les pratiques culturelles d'une génération à l'autre ?
- la reconquête de la ripisylve, autant d'écrans végétaux qui ferment les bords de Loire et qui posent la question de la perception du fleuve et de ce qu'on aimerait y retrouver ;
- L'accompagnement en matière de services de loisirs : cheminements, informations, haltes, abris temporaires, parkings ;
- Quelle Loire à moyen et long terme : une Loire sauvage, le plus «naturelle » possible ou d'une Loire valorisée, riche en activités touristiques? La conservation d'une Loire "sauvage" doit prendre en compte le maintien des ouvrages qui la façonnent et la valorisation du patrimoine existant. Le ménagement de l'environnement (faune, flore, ...) est indispensable à la conservation de l'identité du fleuve et de ses berges ;
- La Loire face au changement climatique : quel devenir du patrimoine ligérien en cas de crue exceptionnelle ? Que restera-t-il alors à transmettre ? Il semble nécessaire d'entretenir les ouvrages fluviaux en mettant en place un schéma économique concerté afin de restituer ce patrimoine dans les meilleures conditions aux générations futures ;
- La problématique du foncier : comment parvenir à aménager ou ménager les bords de Loire sans en être propriétaire? Les conventions de superposition de gestion permettent aux collectivités riveraines d'intervenir et de bénéficier d'une cohérence d'action sur les bords de Loire.
- La réversibilité des équipements : la Loire demande des aménagements adaptés aux milieux naturels et aux inondations du fleuve.